

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

SEANCE DU 25 MARS 2015

*
* *

MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

6 - AUTRES INVESTISSEMENTS METRO

**6.4 - EXTENSION DES GARAGES ATELIERS METRO - Phase 3 - Marché n° W 2015
12289 M - Lot n° 1 - VRD - approbation du marché à conclure avec l'entreprise COLAS**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CHOLLET, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2014.11.05.8.8 du 05 novembre 2014, le Comité Syndical du SMTC a approuvé le dossier d'Avant-Projet Détaillé de la phase 3 des extensions d'atelier portant sur le site de Basso Cambo.

Le programme prévoit l'extension du hall de maintenance, la création de 3 voies d'atelier dont 2 équipées et permettant une maintenance à 26m. De plus, il est prévu la création de vestiaires douches sanitaires et autres locaux périphériques. La création de bureaux est prévu au-dessus des voies ainsi qu'une restructuration des bureaux existants.

Le présent marché concerne les travaux de voirie, terrassements et réseaux divers.

La durée prévisionnelle du marché est de 25 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 160 et 161 du Code des Marchés Publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 19 janvier 2015 aux publications du BOAMP, du JOUE et publié sur le site de Tisseo.fr.

25 dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

5 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les offres ont été ouvertes le 2 Mars 2015.

Le 17 Mars 2015 la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a agréé les candidatures suivantes :

- Entreprise COLAS
- Entreprise EUROVIA
- Groupement MALET/GIESPER
- Groupement THOMAS & DANIZAN/LHERM TP/CARO TP/EXEDRA MP
- Entreprise EIFFAGE.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 17 Mars 2015, attribué le marché à l'entreprise COLAS dont le montant proposé s'élève à 795.923,88 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° W 2015 12289 M avec l'entreprise COLAS.

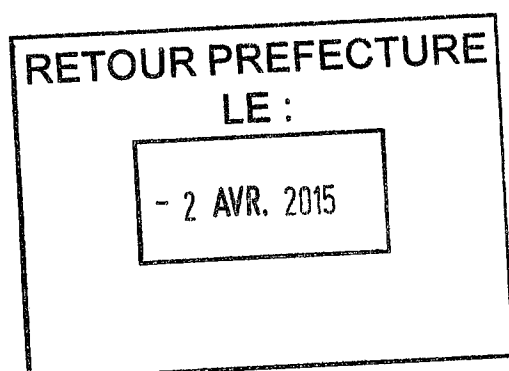
* *
*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise COLAS, le marché n° W 2015 12289 M concernant - Lot n° 1 VRD des travaux phase 3 de l'extension des ateliers métro pour un montant de 795.923,88 € HT.

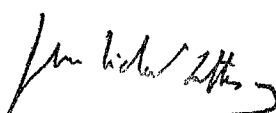
ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES